

se place comme un acteur de premier plan dans la lutte contre des menaces environnementales qui, comme le changement climatique, sont bien souvent intrinsèquement transnationales.

Elle a ainsi accueilli en 2015 la 21<sup>e</sup> conférence des parties à la Convention-cadre des Nations unies sur le changement climatique (COP21) et s'est engagé, plus récemment, à accueillir et financer les scientifiques internationaux désirant s'installer en France pour accélérer la recherche (initiative "Make our Planet Great Again" de 2017). La France prend également <sup>régulièrement</sup> position au Conseil de l'Union européenne (UE), sur des sujets comme les sujets environnementaux des accords commerciaux, l'attachement de la pêche ou celui des pesticides ("Roundup").

Au niveau national, la France emploie d'abord des moyens normatifs. Elle fixe par la loi des objectifs ambitieux (2015) : diminution <sup>par quatre des émissions de</sup> gaz à effet de serre (GES) d'ici 2050, <sup>(facteur 4)</sup> passage de 75% à 50% de la part du nucléaire dans le bouquet énergétique, 23% de sources d'énergie renouvelables (SER), etc. Elle pose des principes de droit, comme celui de "précaution" (Charte de l'environnement) ou de réparation des "préjudices écologiques" (loi de 2016). Elle prononce des interdictions : produits néonicotinoïdes, gaspillage alimentaire des grandes surfaces, obsolescence programmée, sacs en plastique à usage unique, etc. Elle organise la collaboration avec les acteurs locaux, en fixant par exemple des objectifs de désification :

ne rien écrire dans

la partie barrée

NE RIEN ÉCRIRE

Concours/ examen professionnel : Concours des IRA

Type (externe, interne, 3<sup>e</sup>me) : Externe

Epreuve/ sous-épreuve : Composition sujet cadre général Option :

Numérotez chaque page (dans le cadre en bas de la page) et placez les feuilles intercalaires dans le bon sens.

Note :   
 20

Nombre d'intercalaires : 2

### Quels moyens la France se donne-t-elle pour réussir la transition écologique ?

"L'avenir et l'existence même de l'humanité sont indissociables de son milieu naturel". La formule de la Charte de l'environnement de 2004, qui a une valeur constitutionnelle depuis 2005, traduit une prise de conscience au plus haut niveau des institutions républicaines des enjeux de la protection de l'environnement.

À cet égard, la "transition écologique" peut être définie comme l'évolution de la société actuelle vers une société plus respectueuse de l'environnement, fondée sur un mode de développement "durable", c'est-à-dire "qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs" (Gro Harlem Brundtland, 1987). Les "moyens" que se donne la France pour réussir la transition écologique désignent l'ensemble des instruments dont elle s'est dotée <sup>à cette fin</sup> : institutions, règles, financements, actions nationales ou internationales, etc.

Étudier les moyens que se donne la France pour réussir la transition écologique suppose, outre les

N°   
 4./9

N°   
 1./9

présentation, de se demander s'ils sont efficaces et suffisants.

De ce point de vue, alors qu'elle constitue un objectif relativement récent de l'action publique, la transition écologique fait aujourd'hui l'objet de moyens variés déployés par la France (I).

Cependant, les résultats de la transition écologique semblent pour le moment mitigés, ce qui peut inciter la France à renforcer et peut-être surtout réorienter les moyens qu'elle se donne (II).

\*

\* \*

I/ La transition écologique : un objectif récent de l'action publique en France, qui fait aujourd'hui l'objet de moyens variés.

A/ Dans un contexte de prise de conscience croissante aux niveaux international et européen des enjeux environnementaux depuis les années 1970, la France s'est progressivement dotée de moyens propres à la réussite de la transition écologique.

Aux niveaux international et européen, les préoccupations environnementales ont été croissantes depuis les années 1970.

Dans les années 1980-1990, la France a pris part aux premières grandes conventions internationales, comme le protocole de Montréal de 1989 relatif à la protection de la couche d'ozone, le Sommet de la Terre de Rio en 1992 ou encore le protocole de Kyoto de 1997. Au niveau

ne rien écrire dans

la partie barrée

européen, l'environnement a peu à peu émergé comme une préoccupation centrale, faisant l'objet d'une action conjointe des institutions communautaires et des États membres.

Sous l'influence du droit international et européen, la France s'est progressivement dotée d'instruments propres à la transition écologique. Le premier ministère chargé de l'Environnement (aujourd'hui ministère de la Transition écologique et solidaire) a été créé dans les années 1970. Dans les années 1990, sont apparues les directions régionales de l'Environnement (DIREN) - aujourd'hui les directions régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) - ou encore l'Agence de l'Environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME). Dans les années 2000 ont été adoptés le Code de l'environnement, la Charte de l'environnement, ou encore les lois de Grenelle I et II (2009 et 2010). Plus récemment, la loi de 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte et celle de 2016 pour la protection de la biodiversité, de la nature et des paysages sont venues parachever l'édifice institutionnel et juridique consacré à la transition écologique.

B/ Aujourd'hui, pour réussir cette transition, la France emploie des instruments normatifs et économiques et agit aux niveaux national comme international. Au niveau international, la France cherche à

N°

2.19

N°

3.19

La France se situe, selon Eurostat, à l'avant-dernière place de l'UE en matière de fiscalité énergétique : en 2010, cette dernière représentait moins de 5% des recettes fiscales <sup>nationales</sup>. Or, la fiscalité écologique a montré son efficacité dans des pays comme la Norvège (émissions de CO<sub>2</sub>) ou le Danemark (traitement des déchets).

L'alignement de la fiscalité du diesel sur celle de l'essence, tel qu'annoncé en loi de finances, sera de ce point de vue une avancée.

Au niveau européen, la France pourrait soutenir la réforme du marché des quotas d'émissions, qui se trouve aujourd'hui que le tiers des industries françaises sur lequel la crise a fait chuter durablement les prix, diminuant fortement les incitations pour les entreprises à investir dans des modes de production plus durables.

Enfin, au niveau international, il semble essentiel que la France continue de porter une voix forte en faveur de la transition écologique, en soutenant l'Accord de Paris - mis en péril par la réorientation <sup>récente</sup> de la politique climatique américaine - ainsi que la transition écologique des pays en développement, suivant le principe de "responsabilité commune mais différenciée".

\*  
\* \*

N°  
8/9

ne rien écrire dans la partie barrée

NE RIEN ÉCRIRE

Concours/ examen professionnel : Concours des IRA

Type (externe, interne, 3ème) : Externe

Epreuve/ sous-épreuve : Composition sujet ordre général Option :

Note :  
20

Numérotez chaque page (dans le cadre en bas de la page) et placez les feuilles intercalaires dans le bon sens.

Nombre d'intercalaires : 2

avec documents d'urbanisme (loi de 2014 relative à l'accès au logement et à un urbanisme rénové - ALUR).

Enfin, la France se dote aussi d'outils économiques visant à orienter les comportements des agents dans le sens de la transition écologique. Dans la lignée des travaux de Pigou (1920), elle a recours à des taxes environnementales : après l'invalidation de la "taxe carbone" par le Conseil constitutionnel (2010), elle a par exemple intégré une composante carbone à la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE). Elle propose des subventions, crédits d'impôts ou prêts bonifiés de la Caisse des dépôts en faveur de certains investissements d'intérêt écologique (rénovation thermique, véhicules électriques, etc.). En outre elle participe au marché européen d'échange de quotas d'émissions de GES, mis en place suite au protocole de Kyoto (1997) et inspiré des travaux de Dales (1968).

\*

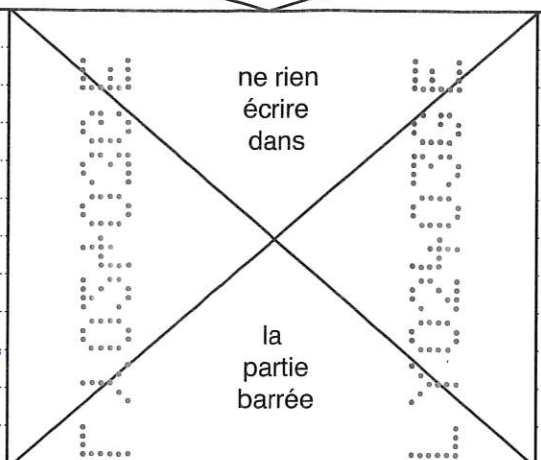
II La transition écologique : des résultats pour le moment mitigés, permettant inciter la France à renforcer voire réorienter les moyens qu'elle se donne.

N°  
5/9

C/ Si des progrès ont été accomplis, les moyens que se donne la France ne semblent pas suffisants au regard de l'ampleur des défis posés par la transition écologique.

En premier lieu, face au changement climatique, la France a nettement réduit ses émissions de GES depuis les années 1990. Cependant, si la trajectoire <sup>potentiellement</sup> reste la bonne pour atteindre le "facteur 4" à l'horizon 2050, les objectifs fixés par la Stratégie nationale bas carbone (SNBC) n'ont pas été respectés en 2015 et 2016. D'une manière générale, la France <sup>en partie</sup> a réussi à encadrer les émissions des "sources fixes" (industries), mais <sup>connaît</sup> plus de difficultés concernant les "sources mobiles" (transports), qui touchent davantage aux modes de vie et préférences des Français. En outre, face au changement climatique, une action conjointe de l'ensemble des pays est nécessaire; or le Groupe international d'experts sur le climat (GIEC) souligne régulièrement les insuffisances des engagements de la communauté internationale pour éviter d'atteindre le seuil irréversible d'un réchauffement de 2°C au fin de siècle.

En deuxième lieu, malgré des efforts, la France peine à préserver efficacement ses milieux naturels. Elle a fait l'objet d'une procédure d'infraction de la Commission européenne concernant la qualité de son eau, pour non-respect de la directive "nitrates". Elle a également été condamnée pour infraction aux règles européennes en matière de



qualité de l'air (CE, 2017, Association Les Amis de la Terre). Les surfaces artificialisées sont en constante progression, conjointement au développement du "périurbain", au détriment des zones naturelles ou agricoles.

En troisième lieu, malgré la création en 2016 d'une Agence nationale de la biodiversité, les atteintes à la biodiversité restent difficiles à mesurer, mais le danger qui pèse sur certaines espèces fait peu de doute - certains experts évoquant même la possibilité d'une "sixième extinction massive des espèces".

Enfin, en matière de traitement des déchets, le recyclage progresse mais il concerne toujours moins de la moitié des déchets produits chaque année en France.

D/ Au-delà des moyens normatifs, la réussite de la transition écologique peut nécessiter pour la France de renforcer ses outils économiques tout en poursuivant une action forte aux niveaux international et européen.

La France paraît aujourd'hui dotée d'un arsenal juridique détaillé en matière de transition écologique, à tous les niveaux de la pyramide des normes. En revanche, les insuffisances évoquées plus haut peuvent souligner l'importance de passer de la norme au "signal-prix" en cherchant davantage à influencer les comportements individuels et collectifs. Par exemple,

ne rien  
écrire  
dans

la  
partie  
barrée

NE RIEN ÉCRIRE

Concours/ examen professionnel : Concours des IRA

Type (externe, interne, 3ème) : Externe

Epreuve/ sous-épreuve : Composition sujet ordre général Option :  
(Préciser s'il y a lieu le sujet choisi)

Numérotez chaque page  
(dans le cadre en bas de la  
page) et placez les feuilles  
intercalaires dans le bon sens.

Note :

20

Nombre

d'intercalaires : 2

Dans un contexte de prise de conscience croissante aux niveaux international et européen, la France s'est progressivement dotée de moyens pour réussir la transition écologique. Aujourd'hui, à cette fin, elle met en œuvre des moyens à la fois normatifs et économiques, <sup>aux niveaux</sup> national comme international. Si des progrès ont été accomplis, ces moyens semblent insuffisants à l'atteinte des objectifs ambitieux d'une véritable transition écologique. Au-delà des moyens normatifs, la réussite de la transition écologique pourrait nécessiter, pour la France, de renforcer ses outils économiques – notamment afin de développer les "signaux-prix" – et de maintenir une action forte au niveau international.

Le nouvel objectif, récemment annoncé par le ministre de la Transition écologique et solidaire, d'une véritable "neutralité carbone" de la France à l'horizon 2050 témoigne d'une conscience toujours forte des enjeux environnementaux. L'atteinte par la France d'une telle ambition nécessitera de revoir les moyens qu'elle se donne.

N°

.../...

N°

9/9

ne rien  
écrire  
dans

la  
partie  
barrée

N°  
.../...

N°  
.../...